

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS****Mardi 14 décembre 2021**

La Séance est ouverte à 15 h 10, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vais demander à Madame MAKHLOUFI de procéder à l'appel.

(Madame MAKHLOUFI procède à l'appel nominal des conseillers d'arrondissements.)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du compte-rendu in extenso de la séance du mardi 8 novembre 2021.

Madame BAREILLE.- Y a-t-il des observations ?

Madame D'ANGIO.- Nous voterons bien évidemment le compte rendu *in extenso*, mais permettez-moi, avant ce vote, de vous poser deux questions.

Vous vous étiez engagée, lors du dernier Conseil d'arrondissements, à nous faire parvenir le récapitulatif des travaux réalisés, cette année, sur l'ensemble de nos équipements. Le dernier Conseil s'est tenu le 8 novembre, nous ne sommes que le 14 décembre, mais cela fait quand même plus d'un mois, et je n'ai toujours rien reçu. Nous avons bien reçu votre courrier pour la voirie, auquel Monsieur DUDIEUZÈRE vous a répondu, mais concernant les travaux dans les équipements transférés, nous n'avons rien reçu. Donc, si vous pouviez tenir vos engagements, et nous le faire parvenir, ce serait sympathique et je vous en remercie par avance.

Lors du dernier Conseil, nous abordions le budget et nous parlions des illuminations de Noël, pour lesquelles vous vous étiez engagée à faire mieux en dépensant moins. J'ai deux questions à vous poser :

Est-ce que l'installation est terminée, Madame le Maire ? Force est de constater, aujourd'hui, que vous n'êtes pas arrivée à faire mieux avec moins, vu que les habitants ne cessent de se plaindre tous les jours du manque d'illuminations dans notre secteur. Par exemple : l'église de Château-Gombert n'a pas eu son ange, cette année, le chemin de Palama n'a pas eu ses guirlandes non plus. Le secteur est quand même bien triste, d'autant que vous avez eu le soutien du Conseil départemental pour beaucoup de vos manifestations. Je m'en réjouis pour le secteur, mais force est de constater que, là encore, vous nous avez menti et que, dans le domaine des illuminations de Noël, vous avez, une fois de plus, échoué. Je vous remercie.

Monsieur RAVIER.- Juste une petite question, Madame le Maire : où est passé Monsieur TURC ?

Madame BAREILLE.- Très bien. Je vais vous répondre. Déjà, Madame D'ANGIO, je vous demanderais de modérer vos propos. Me traiter de menteuse à chaque Conseil, cela commence à bien faire. Je vous ai déjà prévenue ; au bout d'un moment, j'emploierai les moyens nécessaires.

Monsieur RAVIER.- Vous n'avez qu'à ne pas mentir.

Madame BAREILLE.- Monsieur RAVIER, s'il vous plaît, vous me laissez parler. Soyez correct !

Monsieur RAVIER.- Je serai correct quand vous le serez.

(Monsieur RAVIER continue à parler hors micro)

Madame BAREILLE.- Gardez votre rang de sénateur, Monsieur RAVIER ! Laissez-moi répondre à Madame D'ANGIO.

Madame D'ANGIO, je vous remettrai, à la fin de la séance, la note qui a été préparée. Chaque fois, vous nous posez une question en séance, nous travaillons avec les services, et tout a été fait et préparé. Vous aurez le détail de tous les travaux et entretiens qui ont été faits sur le secteur. Cela vous sera remis après la séance.

Concernant les illuminations, il y a effectivement des problèmes au niveau de la Ville. Mes collègues du 9-10 et du 11-12 n'ont pas encore eu toutes les installations. Je sais qu'il y a un peu de retard au niveau de la pose des éclairages au niveau de la Ville. A savoir que, cette année, nous avons 15 points supplémentaires au niveau des illuminations par rapport à ce qui a été fait l'année précédente. Encore une fois, je vous confirme que nous avons fait plus.

Concernant Château-Gombert, nous avons demandé au Président du CIQ de nous indiquer ce qu'il souhaitait, comme à l'ensemble des Présidents de CIQ des différents quartiers, et nous avons respecté ce qui nous a été demandé.

Vous avez raison de souligner la participation du Département, et nous nous en réjouissons. Cela nous a permis de profiter de manifestations et d'animations sur le secteur. Je m'en réjouis, et j'espère que nous pourrions en bénéficier les années suivantes.

Monsieur RAVIER, effectivement, Monsieur TURC est absent depuis quelque temps, il a des problèmes familiaux. C'est très gentil de votre part de vous inquiéter de Monsieur TURC. Nous lui souhaitons beaucoup de courage dans ses épreuves.

Monsieur BOSQ.- Je ne comptais pas intervenir sur les illuminations parce que l'on rencontre tellement de problèmes dans cette ville, mais il est vrai que bon nombre de nos concitoyens, sur Château-Gombert, me posent la question et ils constatent que le village n'a jamais été aussi morne dans ces moments de fêtes.

En revanche, j'ai vu pas mal de grandes affiches où vous étiez en vedette. Au dernier Conseil d'arrondissements, Monsieur BENFERS faisait le constat que 120 000 euros dépensés pour des informations que, bien souvent, les gens ne lisent pas, c'était peut-être un peu trop. Peut-être qu'il aurait fallu réserver un peu de ce budget pour les illuminations.

Pour ces photos, c'est vrai que vous avez été vite recollée, il y a beaucoup de stars dans ce Conseil d'arrondissements. Est-ce que cela fait partie du budget du

13-14 ou ce sont des deniers personnels ? Ce sont des questions que les concitoyens sont en droit de se poser.

Madame BAREILLE.- Monsieur BOSQ, ne soyez pas déçu de ne plus être sur l'affiche. Je vous rassure : il ne s'agit pas du budget de la Mairie de secteur, mais bien de mes deniers personnels.

(Applaudissements)

Je vous propose de passer au vote du compte rendu.

(Le compte rendu est adopté à l'unanimité)

Avant de commencer ce Conseil, permettez-moi de rendre un hommage appuyé au travail des agents de notre Mairie de secteur. En cette fin d'année, j'ai eu l'occasion, avec les services, de faire un état des réalisations sur le secteur. Effectivement, Madame D'ANGIO, vous aurez déjà quelques réponses à vos questions du précédent Conseil. Nous avons fait un état des réalisations sur le 13^{ème} et sur le 14^{ème} arrondissement. Force est de constater que les efforts entrepris pour augmenter le budget de l'entretien des quelques 170 équipements, et ainsi soutenir les équipes, ont porté leurs fruits.

Nous avons des agents qui se sont démenés, avec les élus à leur écoute, à leurs côtés, des habitants enfin satisfaits de voir que les équipements mis à leur disposition sont enfin entretenus, que ce soit pour les centres d'animation, les équipements sportifs ou encore les espaces verts. En 2020, des travaux ont été réalisés pour une somme totale de 629 755 euros : 293 233 euros consacrés aux centres d'animation, 273 828 euros consacrés aux équipements sportifs, 61 704 euros consacrés aux espaces verts, parcs et jardins.

Au-delà de ces montants, plus de 200 interventions dans le 13^{ème} et le 14^{ème} arrondissements ont été réalisées : étanchéité, curage, éclairage, serrurerie, changement de vitrages, mise en sécurité, mobilier, aménagement d'aires de jeux, débroussaillage, nettoyage.

Je veux remercier tous les agents, en leur grade et qualité, au nom de toute l'équipe municipale.

Mais, je veux aussi évoquer le rôle de la Mairie centrale. Elle est bien présente pour récupérer un équipement municipal en parfait état, mais quand il faut prendre ses responsabilités pour nettoyer les abords des équipements, c'est l'incompétence qui prime. Je veux parler du stade de Malpassé. Quelle indignité de laisser ce terrain, en Mairie centrale, dans un tel état ! Quel mépris de la part de la Mairie centrale quand l'adjointe au maire explique, sur France3, que ce n'est pas une priorité et qu'il n'y a pas d'intervention.

Quand nous avons eu à faire évacuer les déchets du terrain des Micocouliers, la Mairie centrale était encore aux abonnés absents. Nous avons pris nos responsabilités, nous avons agi pour les personnes qui habitent à proximité, pour leur donner un cadre de vie qui était fortement dégradé depuis 2019, date de début des travaux.

Messieurs les élus du PM, vous nous proposez régulièrement de faire le relais avec la Mairie centrale. S'il vous plaît, prenez ce dossier et demandez à Madame JUSTE de programmer sans délai une intervention.

Le 13-14 mérite le meilleur, et j'entends que la Mairie centrale ne déconsidère pas notre secteur. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur BOSQ.- Je suis un peu déçu parce que, là, vous venez de lire un document. Je ne sais pas qui vous écrit vos discours, mais vous faites complètement fausse route. Avec Samy BENFERS, nous nous intéressons à ce qui se passe dans nos secteurs, j'espère comme vous.

Concernant ce parking qui est au bord du stade, je me suis renseigné auprès de Christine JUSTE. Le problème est que c'est de la compétence de la Ville de Marseille. Votre adjoint n'est pas là, mais il a le 06 de Madame JUSTE, il aurait fallu qu'il passe un coup de fil pour permettre l'intervention. Ce sont des querelles complètement stériles. L'engagement qu'a pris la Ville de Marseille est, dans un premier temps, de sécuriser l'endroit parce qu'il ne sert à rien de débarrasser si le parking n'est pas sécurisé. Et deuxième étape : début janvier, ce parking sera débarrassé.

Ce sont des polémiques complètement politiciennes et complètement inutiles.

Monsieur RAVIER.- Bienvenue sur la Planète Terre, Madame BAREILLE ! Bienvenue sur cette municipalité marseillaise ! Vous avez découvert l'humidité de l'eau. Ce n'est déjà pas mal. Au moins, vous savez désormais à quoi vous en tenir. Vous avez même repris ce que nous avons dit, à un moment donné, que nous étions une simple boîte aux lettres. Ce sont vos termes parce qu'ils correspondent à la réalité. La Mairie de secteur n'a pas beaucoup de pouvoir, mais elle doit avoir au moins une envie, une détermination, surtout quand, contrairement à ce qui s'est passé en 2014 et 2020, aucune institution ne prenait en compte les besoins des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, et non pas les besoins de Stéphane RAVIER, et pas ceux de Madame D'ANGIO ou des élus qui nous avaient fait l'honneur de nous accompagner, mais les besoins des 157 000 habitants. Toutes les institutions, y compris le Conseil départemental qui nous a ignorés, qui a pris en otage les 157 000 habitants parce qu'ils avaient en partie mal voté.

C'est à votre tour, maintenant, avec la Mairie de Marseille parce que la Mairie de Marseille aussi, bien sûr, le Maire de l'époque ne nous a jamais fait aucun cadeau. Il a fallu que l'on se retrousse les manches, et nous en avons fait du boulot, mais c'était notre devoir, on ne le regrette pas, au contraire. C'est à votre tour. De temps en temps, vous avez un peu de pain blanc qui vient du Conseil départemental, mais il va falloir que vous cessiez d'attendre que les aides viennent de la Mairie centrale parce qu'elles ne viendront pas, surtout si vous donnez le bâton pour vous faire battre, comme vous l'avez fait avec le terrain de boules de Château-Gombert et, à venir, avec le terrain de boules de La Batarelle parce qu'il va y avoir la deuxième lame. Puisque vous n'écoutez pas les conseils et que vous n'êtes apte qu'à appliquer des consignes, ne vous étonnez pas de ne recevoir que mépris, au mieux, et oubli. C'est malheureusement, on le regrette, la règle du jeu politicien dans cette ville qui fait qu'aujourd'hui, il va bien falloir que vous vous mettiez au travail, vraiment, si vous voulez répondre aux besoins des habitants.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, je ne me permettrais pas de vous traiter de menteuse, mais à un moment donné, je vous demande d'être un peu plus lucide, pour ne pas dire honnête. Plus d'une fois, nous avons tendu la perche à

ce Conseil d'arrondissements. Plus d'une fois, nous nous sommes mis à votre disposition et à la disposition de votre majorité pour améliorer les choses sur notre territoire.

Concernant le stade de Malpassé, y a-t-il une demande de la part de la Mairie du 13-14 ? Y a-t-il eu une alerte qui n'a pas été écoutée ou prise en compte par la Mairie centrale ? Non ! Dès que nous avons pris connaissance de ce qui se passait aux abords du stade, l'élu concerné s'est déplacé et, au lieu de faire de la politique buzz, on prend le temps de faire bien les choses. Nous avons déjà étudié la faisabilité de protéger le site, de le sécuriser et, ensuite, de le nettoyer.

Si l'on passe notre temps à mettre en alerte des choses juste pour communiquer et ne rien faire avancer, cela ne sera bénéfique pour personne d'entre nous. Comme l'a dit une fois Monsieur ROSSI, je me suis proposé plus d'une fois, mais je ne suis pas le facteur du 13-14. À un moment donné, il faut faire les choses comme il faut, et si elles ne sont pas faites, alors vous pourrez les dénoncer, mais ce n'est pas le cas.

Je rebondis sur l'école du Merlan Village : aucune alerte ni note n'a été émise à la Mairie centrale. Prouvez-le ! Je vous mets au défi de le prouver. Cela n'a pas été fait. Et lorsque cela a été fait, trois jours après le problème a été réglé. À un moment donné, la politique-spectacle, cela suffit. Nous sommes dans un secteur qui a souffert depuis tant et tant d'années, et nous ne nous inscrivons pas dans cette démarche de faire le *one man show*, ici.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, vous nous demandez de faire votre travail. Au niveau du terrain de foot de Malpassé, Monsieur SAYAG soulève le problème depuis cet été. Je pense que les messages sont arrivés jusqu'à la Mairie centrale. Le gardien du stade a saisi également la Mairie centrale.

Monsieur BENFERS.- Prouvez-le !

Madame BAREILLE.- Je vous assure. Vous me parlez des écoles : encore une fois, les écoles sont de votre compétence. Nous avons appelé Monsieur GANOZZI dès que nous avons été avertis des problèmes de chauffage. Vous avez des compétences, faites le travail nécessaire ; c'est tout ce que nous demandons.

Monsieur OHANESSIAN.- Madame le Maire, chers collègues, je voudrais parler de quelque chose de très concret, et pas de politique politicienne puisqu'il s'agit des ACM et des centres aérés, et vous parlez d'un cas où la Mairie de secteur est intervenue en direct auprès de la Mairie centrale, par un dialogue un peu virulent puisqu'il y a 3 semaines, nous étions en réunion avec les directeurs de centres d'animation et de centres aérés qui nous alertaient sur le risque de fermeture de 5 ACM parce que la Mairie centrale ne nous avait pas fait revenir 21 contrats d'animateur, 5 contrats d'agent technique et 5 contrats d'auxiliaire de vie pour accueillir des enfants handicapés dans les ACM.

Il n'est pas normal que les contrats tardent tant à revenir. Et pour éviter de s'entendre dire que l'on n'avait pas bien fait notre travail, les services ont bien verrouillé que les demandes de contrat étaient bien parties en temps et en heure. Il a fallu des échanges de mails et des menaces de prévenir la presse et de bloquer les ACM pour que, finalement, comme par enchantement, on retrouve les contrats et qu'ils soient amenés de la Mairie centrale à la Mairie de secteur.

Ce sont des sujets importants. On aurait pu laisser 350 familles sur le carreau. C'est quelque chose de concret, ce n'est pas de la politique politicienne, on s'occupe des gens, c'est du sérieux. Merci, Madame le Maire, de pouvoir continuer à interpeller la Mairie centrale pour qu'elle fasse son travail ; c'est important pour nos concitoyens.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur OHANESSIAN. Je vous propose de passer au premier rapport.

RAPPORT N° 21-37741-DF – 21-116 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - SOCIÉTÉ D'HLM VILOGIA - VIA NATURA PSLA - ACQUISITION EN VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT (VEFA) DE 15 LOGEMENTS PSLA DANS LE 13ÈME ARRONDISSEMENT (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Dans ce rapport, nous sommes appelés à voter sur une garantie d'emprunt que la Ville de Marseille devrait donner à une société d'HLM, la société VILOGIA, pour l'acquisition en VEFA d'un ensemble immobilier dénommé Via Natura, comprenant 15 logements, au 139 avenue de la Croix-Rouge, dans le 13^{ème} arrondissement. L'emprunt pour lequel une garantie est demandée s'élève à 2 331 097 euros. L'établissement prêteur est la Banque Postale. L'obtention de ce prêt est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe de la Ville et de la Métropole. L'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 238 734 euros. Nous émettons un avis défavorable.

Je vous demande de mettre le rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Y a-t-il des observations ? Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37741-DF – 21-116 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Contre des groupes Une Volonté Pour Marseille et Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37720-DF – 21-117 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES - BUDGET - PLAFOND DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES MAIRIES D'ARRONDISSEMENTS POUVANT ÊTRE ENGAGÉ ET MANDATÉ AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Dans ce rapport, il faut se prononcer sur l'autorisation permettant aux Maires d'arrondissements d'engager et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux États spéciaux de l'année 2021 jusqu'à ce que les États spéciaux annexés au BP 2022 soient devenus exécutoires.

Pour ce qui concerne la Mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, le montant de cette autorisation s'élève à 77 975 euros. Pour donner un mot d'explication : le nouveau budget n'est pas encore exécutoire, mais vous avez besoin de pouvoir engager des dépenses. C'est la raison pour laquelle, de manière provisionnelle, on vous autorise, en attendant le caractère exécutoire du nouveau budget, à engager la Mairie dans la limite du quart du budget de l'année précédente.

Notre avis est favorable, et je vous demande, Madame le Maire, de bien vouloir mettre le rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- S'il n'y a pas d'intervention, nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37720-DF – 21-117 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 21-37763-DGAVPJSPSP – 21-118 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU STATIONNEMENT
APPROBATION DE DÉNOMINATION DE VOIES (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur GALTIER.- Ce rapport a pour objet de proposer des dénominations de voies ci-après, suite à l'avis favorable de la Commission des noms de rues, qui s'est réunie le 24 novembre 2021 :

- Dans le quartier des Mourets, une voie qui part du chemin des Mourets et finit au boulevard Bernard Vergé : changement de type de voie et de nom pour une meilleure localisation en avenue Jean et Marius Masse. L'origine de la proposition vient de notre Bataillon de Marins-Pompiers.

- Deuxième voie sans nom, qui est un début de chemin de la Grave jusqu'au chemin du Cavaou, qui est une voie commune avec la ville de Plan-de-Cuques, dans le 13^{ème}. Nous aurions, toujours avec une proposition du Bataillon de Marins-Pompiers, le boulevard Marius Masse, homme politique (1884-1941), figure historique du 13^{ème}.

- Dans la voie qui part de la traverse du Vieux Moulin et qui aboutit à la traverse Tour Sainte, nous avons une proposition de la Métropole, de la Direction des grands travaux, qui souhaiterait avoir une rue Eugénie Armand, qui est une bienfaitrice du 14^{ème} (1815-1902).

- Dans le rond-point formé par le chemin de Gibbes et le boulevard Charles Moretti, dans le 14^{ème}, une proposition de la Direction Mobilité et Stationnement, avec un nom qui pourrait être le rond-point André et Jean Cordesse, qui sont des huiliers et des savonniers dans le XIXe et le XXe siècle.

Nous y sommes favorables, pour notre part. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame D'ANGIO.- Nous voterons favorablement ce rapport. Des commissions de dénomination des noms de rues se réunissent régulièrement, la dernière a eu lieu le 24 novembre, à laquelle Monsieur DUDIEUZERE était présent, et il a pu être interpellé sur l'absence des représentants de la Mairie de secteur. Je voudrais savoir pourquoi aucun élu de votre majorité ne participe à ces commissions, sachant que d'autres dossiers, à part ceux-ci, restent en souffrance. J'aimerais comprendre quelle est la raison pour laquelle vous n'assistez pas à ces

commissions. Les invitations ont été envoyées, et je suis sûre qu'elles vous ont été transmises également, si nous, élus du Rassemblement national, nous les avons reçues.

Assister à cette commission aurait permis de savoir pourquoi on allait dénommer une avenue Jean et Marius Masse. Pour la petite histoire, qui est dramatique d'ailleurs, et c'est pour cela que le rapport est à l'ordre du jour, il y avait deux avenues ou boulevards dénommés avec le même nom. Un jour, un habitant a contacté les pompiers parce qu'il a eu un problème cardiaque, et comme il y a deux adresses dans le 13^{ème} arrondissement qui se dénommaient de la même façon, les pompiers se sont rendus à la mauvaise adresse, et le temps de se rendre compte qu'une deuxième rue portait le même nom, ils se sont déplacés chez la personne, mais il était trop tard, et la personne n'avait pas survécu. C'est pour cela que ce dossier est passé aujourd'hui aux Conseils municipal et d'arrondissements, vu l'urgence. Je pense qu'il est intéressant et important que votre majorité siège dans ces commissions.

Madame BAREILLE.- Je vous confirme que nous avons une élue, Madame BENAOUA, qui assiste à ces commissions, mais qui a été retenue pour raisons familiales, lors de la précédente commission.

Madame D'ANGIO.- Il y a plusieurs dossiers qui attendent des réponses de votre part.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37763-DGAVPJSPSP – 21-118 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 21-37845-DMS – 21-119 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU STATIONNEMENT DÉVELOPPEMENT VERS LE NORD DES TRANSPORTS DE LA VILLE (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur ROSSI.- Il s'agit d'un rapport plus qu'intéressant puisqu'il va parler de différentes mobilités, et je suis sûr qu'aujourd'hui, il va interpeller les uns et les autres, notamment sur ce qui nous est proposé sur les mobilités, dans le cadre du nord de Marseille.

Je ne veux pas faire des correctifs nécessaires, mais depuis un certain temps, nous entendons - et la venue du Premier ministre l'a confirmé - que nous aurions, sur la ville, des millions d'euros à disposition pour développer les différents transports en site propre (tramway, métro et que sais-je). Par rapport au fameux milliard dont tout le monde parle, je ramène cela à la réalité : il s'agit de 250 millions d'euros qui sont attribués en subventions, et 750 millions d'euros en avance remboursables pour la Métropole. J'assiste, depuis des semaines à des réunions partenariales avec la Ville, avec la Métropole, sur un certain nombre de sujets, et vous-même, vous avez demandé des modifications au PDU, afin que l'ensemble du secteur puisse être pris en compte, desservi, que ce soit jusque chez nos collègues de Château-Gombert, au Merlan ou sur l'examen du tramway des Collines, et sur un certain nombre de connexions nécessaires.

On nous dit aujourd'hui qu'il y a quelque chose entre la Belle-de-Mai et Le Merlan susceptible d'y répondre. Je rappelle que, dans le cadre du dernier PDU, ce problème d'extension a été proposé par la Présidente de la Métropole. Ce n'est pas quelque chose de très nouveau. Néanmoins, j'entends quand même de forts propos sur les dessertes d'une partie du nord. On m'explique qu'il serait acté – hier, c'était Monsieur Krehmeier, dans le cadre de l'intervention qu'il a faite au CT1 - le raccordement entre Gèze et la première partie du nord, Saint-Exupéry, à savoir le lycée Nord, mais il s'appelle Saint-Exupéry. Et puis, Madame GHALI, dans le cadre des discussions que nous avons sur les différents dossiers ANRU, m'explique que cela ira jusque qu'à La Castellane et La Bricarde. Puis, c'est Madame GATIAN qui, dans une troisième réunion, m'explique que cela ira directement desservir servir l'hôpital Nord. Je rappelle à l'assistance qu'un kilomètre linéaire de tramway coûte 100 millions d'euros.

Je me dis : on a 250 millions, cela fait 2 kilomètres et demi. Il y a déjà des projets pré-engagés, quasiment ficelés, certains sont au début d'étude. Je comprends que tout le monde explique qu'il va y avoir des tramways partout, des BHNS partout, et surtout, des métros partout. Je crois que l'on est en train de faire une passe d'illusionniste dans cette affaire-là, et qu'il convient de rappeler ce que vous avez initié dès le départ, lorsque vous êtes arrivés : à savoir une modification du PDU qui couvrirait l'ensemble des possibilités sur le 13-14, des modes différenciés, du BHNS au tramway, jusqu'à une extension du métro, si d'aventure, nous aurions deux Noël consécutifs puisque c'est à ce moment-là que l'on nous fait, paraît-il, des cadeaux. Et puis, il y a la réalité des faits.

Je constate néanmoins que l'un des dossiers avancés sur ces éléments-là - et d'ailleurs dans le corps du rapport, on ne parle d'aucun autre -, est celui susceptible de relier la Belle-de-Mai au Merlan. Cela s'arrête là dans le corps du rapport.

On peut échanger des heures sur ce sujet-là, mais on sait très bien que, d'abord, c'est de nature budgétaire et, deuxièmement, qu'il ne peut pas être concevable d'arrêter quelque chose pour un projet qui n'est ni dans les études ni finalisé, pour faire un jeu de rôle qui, de toute façon, se fait au CT1, se fera, j'imagine, demain ou après-demain à la Métropole, et se fera au futur Conseil municipal.

Voilà, Madame le Maire. Merci en tout cas d'être venue à la commission qui a réuni la Métropole, le Département et la Ville pour défendre l'ensemble du territoire, et non pas une partie ou un segment qui conviendrait à x ou y. C'est bien la desserte de l'ensemble du territoire qu'il convenait de rappeler et sur laquelle vous avez fortement insisté ; je vous en remercie.

(Applaudissements)

Monsieur BOSQ.- Il est vrai que Monsieur ROSSI a cette force d'envolées lyriques, mais il pourrait quand même remercier ses anciens camarades, Benoît PAYAN et Samia GHALI, qui ont aujourd'hui, avec la venue du Premier ministre, signé un accord historique. Depuis 1945, cela n'a jamais été fait sur Marseille. On va débloquer plus de 1 milliard 250 millions pour les écoles. Et il me semble que Madame VASSAL va signer une convention avec le Premier ministre pour dire que la priorité en matière de transport serait sur les quartiers Nord.

On veut nous faire croire ici que Les Catalans auraient droit au tramway et qu'au Merlan, on aurait droit aux charrettes. Il faut arrêter. A un moment donné, tout le monde le sait : ici, il est très compliqué de circuler. La population est une population captive, qui est obligée de prendre les transports en commun. Heureusement qu'il est venu un peu l'État pour essayer de discuter avec Madame VASSAL et lui faire entendre raison.

Je veux bien que l'on soit soumis à Madame VASSAL, mais à un moment donné, il faut retrouver un peu de lucidité. Tout à l'heure, vous avez dit : le 13-14 mérite le meilleur ; il va falloir le prouver. C'est grâce à la Mairie centrale qu'aujourd'hui, il y a un rapport à voter très important. On va voir si vous levez le bras, si vous souhaitez les transports et le tramway qui passerait par le boulevard National jusqu'au Merlan. La dernière fois, cela faisait sourire certaines personnes, vous souriez encore. Si cela vous fait sourire, continuez. Je pense que le moment est très important, et je me félicite de la venue du Premier ministre et de la signature d'aujourd'hui. C'est un grand moment pour Marseille, il faut savoir le reconnaître.

Monsieur BENFERS.- Je voulais ajouter une chose et interpeller mon collègue, Monsieur ROSSI : qu'est-ce qui est déraisonnable ? Je vous entends dire qu'il y a des projets qui sont dans les tuyaux depuis x années, et qu'il ne serait peut-être pas raisonnable de partir sur d'autres sujets qui nous concernent, dans les transports des quartiers Nord de Marseille. Est-il raisonnable d'animer et de faire encore grandir la fracture qui a scindé cette ville en deux, voire en plusieurs morceaux ? Est-il raisonnable aussi de favoriser des secteurs de la ville qui ont bien plus que d'autres ? En tant qu'élu de ce secteur, je pense qu'il serait un peu honnête de se battre pour des causes qui sont, à vos yeux, perdues et qui sont, pour nous, l'avenir de notre ville : l'amélioration des transports publics dans notre secteur.

Monsieur RAVIER.- Simplement pour vous inviter tous à savoir raison et enthousiasme garder. Tout le monde s'enflamme. Mon Dieu ! Les millions pleuvent ! C'est formidable ! Mais je vois que Monsieur ROSSI est doué de mémoire : en 2014, il y a déjà un Premier ministre qui est venu à Marseille et lui, ce n'est pas un milliard qu'il nous avait promis, mais trois ; on les attend toujours. Tant mieux si l'on vote ces projets. On en a tellement voté, lors de la précédente mandature, des projets, et les financements ne sont jamais venus. Il faut bien commencer par là, c'est bon signe. Monsieur ROSSI a eu l'honnêteté intellectuelle de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un milliard « cadeau - de toute façon, ce n'est jamais « cadeau », c'est toujours le contribuable qui paie -, et 750 millions qui ne sont qu'un prêt. Ce sont donc nos enfants ou nos petits-enfants qui paieront la facture, car tout cela doit être remboursé un jour ou l'autre. Il y a du financement annoncé, je ne crois que ce que je vois. On verra bien. En attendant, nous le voterons.

Monsieur ROSSI.- J'ai dû mal m'exprimer ou je suis incompris. Je vais essayer de chercher des synonymes plus acceptables. J'ai indiqué que j'étais plus que favorable au rapport présenté. On nous présente un rapport qui dit que l'on va couvrir une partie partant de la Belle-de-Mai jusqu'au Merlan. Mais, Monsieur BOSQ, comme je ne suis pas trop amnésique, j'ai connu, un jour, au parc Chanot, une présentation par le Premier ministre de l'époque, qui était Jean-Marc AYRAULT, où il nous expliquait que nous avions non pas x millions et des avances remboursables, mais 3 milliards à disposition de ce qu'il n'appelait pas le grand Marseille, puisque c'était uniquement pour Marseille, et non pas au niveau métropolitain. Et, au bout de la course, à part le BHNS qui passe dans la rue de Lyon, dans des conditions

tellement atypiques que lorsque vous montez dans le BHNS à Gèze et que vous essayez de descendre à Saint-Antoine, vous prenez plus de temps qu'il ne faut pour monter à pied, tellement il y a des comportements et des voiries qui n'ont pas été adaptés, je n'ai pas vu grand-chose. Oui, on a vu Gèze. Vous avez vu le temps que cela a mis pour le finir et pour ouvrir, afin que ce soit aux normes.

La question n'est pas d'opposer ou de fracturer tel ou tel territoire. C'est qu'effectivement, dans le plan d'ensemble qui nous est proposé, la bataille qui a été menée - je parle sur ce secteur, je ne peux pas parler pour les autres, c'est très compliqué - par la Maire de secteur était d'abord de faire modifier le PDU. Vous auriez pu dire - et je sais que vous le savez parce que vous suivez ce dossier avec attention - que la Métropole a répondu à la demande de la Mairie de secteur et a modifié le PDU, en capacité de répondre dans tous ces déplacements.

Mais, Monsieur BOSQ, ce qu'il faut éviter de faire, c'est de raconter n'importe quoi à n'importe qui. Tout à l'heure, vous avez raconté une charmante histoire de la venue du Premier ministre, mais on n'a pas dû lire ni la même interview ni les mêmes chiffres ; nous avons un problème de zéro entre vous et moi. Mais, je vous fais crédit, je suis sûr que vous avez raison, jusqu'au moment où je vous démontrerai que vous avez tort.

Au moment où nous nous parlons, on a parlé des sous pour l'hôpital Nord, pour l'hôpital globalement de l'Assistance Publique. On a maintenu les 250 millions d'euros, avec un fléchage sur la partie Nord. Et je vous répète que c'est une bonne chose. Mais, Monsieur BOSQ, vous qui habitez du côté de Château-Gombert, moi qui habite du côté du Marché aux Pucés, il faut 2 kilomètres et demi pour aller au lycée Saint-Exupéry, il faut 3 kilomètres pour aller à La Bricarde et à La Castellane, il faut 5 kilomètres pour aller au lycée Nord. On est déjà à plus d'un milliard et demi rien qu'en tramway. Je n'ai pas entendu tout le monde m'expliquer que cela allait se mettre en place. Et quand j'entends parler Madame GHALI et Madame GATIAN, les batailles qui sont faites, on ne me parle pas du projet qui est déjà plus avancé que les autres puisque les études n'ont même pas commencé pour les autres, à savoir National-Merlan. On me parle Nord, lycée Saint-Exupéry, Bricarde-Castellane, Castellane-hôpital Nord. C'est pour cela que, quand la Présidente a reçu les différents maires de secteur, il était intéressant qu'elle réponde, en premier lieu, à la modification du PDU.

Si l'argent arrive tel qu'il doit arriver, bien sûr le nord, dont certaines personnes sont assignées à résidence, et vous le savez mieux que tout le monde : il y a 72 heures, j'ai inauguré une auto-école solidaire parce qu'il y a des gens qui, sans permis, ne peuvent plus bouger. Vous le savez, cela aussi. Vous le savez, mais personne n'a filé un rond de la Ville, au passage. C'est bien que ce problème nous préoccupe énormément.

En revanche, je sais que, dans la prévision qu'a déjà la RTM, du fait de la L2 qui est aboutie, nous avons une programmation pour les acquisitions des BHNS de Gèze jusqu'à la desserte Nord, c'est-à-dire quasiment jusqu'à Plan-de-Cuques. C'est acté. Mais, c'est acté sur les fonds propres de la Métropole et de la RTM.

J'insiste encore une fois pour vous dire que nous verrons bien, au moment de ce que l'on va nous attribuer, ce qui est de l'ordre du possible. Mais, en trois réunions, j'ai vu des gens qui m'ont expliqué que, d'ici 2024, le lycée Exupéry sera desservi, ainsi que La Castellane, La Bricarde et le lycée Nord. Moi, je n'appelle pas cela mensonge, j'appelle cela contrevérité. En 2024, Monsieur BOSQ, ni le lycée

Saint-Exupéry, ni Le Merlan, ni La Bricarde, ni La Castellane et ni le lycée Nord ne seront desservis par un tramway. C'est une contrevérité.

Et ce qui est recherché aujourd'hui, c'est de savoir comment on fait – et c'est là où ce n'est pas très honnête - pour, le moment venu, en voyant que cela ne se fait pas, chercher forcément un responsable pour se dédouaner soi-même. C'est cela notre réalité. Nous avons 250 millions actés et 700 millions qui vont grever nos enfants et peut-être nos petits-enfants. Je ne suis même pas sûr que nous soyons en capacité, au niveau métropolitain, de contracter un emprunt de cette nature-là parce qu'un emprunt, il faut le rembourser, et il n'y a plus de prélèvements parce que Monsieur MACRON a commencé à faire des cadeaux à tout le monde, et peut-être que, dans quelques mois, il ne sera plus là, et que ce qui a été dit, comme cela a été dit par Jean-Marc AYRAULT, passera à la trappe.

Voilà ce que je voulais vous dire. Non pas pour que le Nord ne soit pas oublié, mais, il me semble que le 13-14, c'est aussi le nord de Marseille, il n'y a pas que le 15-16, et de mémoire, c'est celui le plus peuplé et le plus mal desservi.

(Applaudissements)

Monsieur BOSQ.- Je suis fortement étonné de la réponse de Monsieur ROSSI puisque, lui, il est un garçon très brillant et très intelligent. Concernant les investissements, comme vous avez dit « nous verrons bien », mais en attendant, il y a des garanties, notamment la partie prêt qui est garantie par l'État. Quand nous allons faire des prêts, nous, auprès des banques, l'État n'est pas là. Cela signifie que les entreprises seront là, qu'à Marseille, il y aura des travaux, des gens qui seront appelés à venir travailler.

Ce que je voulais vous faire toucher du doigt, c'est en termes de choix. Pourquoi faire le choix « Quatre-septembre-Les Catalans » pour le tramway, alors que la Présidente Martine VASSAL peut faire le choix de faire le tramway dans les quartiers Nord. Effectivement, le kilomètre de tram coûte cher, mais c'est une question de choix. La Présidente Martine VASSAL a préféré encore mettre les moyens dans les quartiers Sud, là où il y a le métro, là où il y a du transport, et les quartiers Nord ont été laissés tombés. C'est pour cela qu'au dernier Conseil d'arrondissements, j'avais fait appel aux quatre vice-présidents auprès de Martine VASSAL de ce Conseil pour la faire changer d'avis. Je pense que nous y sommes presque, on verra le résultat, si le choix du tram sur Le Merlan va être accepté avant celui des Catalans. C'est un choix ; vous pouvez le faire.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37845-DMS – 21-119 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 21-37812-DLLCHI – 21-120 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE
POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT -
EVOLUTION DES MODALITÉS DE GESTION DES LOGEMENTS SOCIAUX DU
CONTINGENT MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE 2022 (RAPPORT AU
CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15
JOURS).

Madame ATIA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport nous amène à délibérer sur la mise en place, au cours de l'année 2022, d'une approche unifiée des modalités d'attribution des logements du contingent en conformité, avec les évolutions législatives et réglementaires, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ce titre, il nous est demandé de valider cette démarche organisée par la Mairie centrale, en association avec les Mairies de secteur, qui porte sur :

- L'organisation d'une commission unique de pré-attribution, réunissant l'ensemble des élus concernés, Mairie centrale comme Mairie de secteur et, selon les modalités retenues, d'autres acteurs du logement.

- La généralisation de la cotation à l'ensemble des dossiers des logements du contingent municipal.

- La préparation des modalités de mise en œuvre de l'anonymisation des dossiers.

En effet, considérant que le système actuel est obsolète, avec une répartition cloisonnée entre Mairie centrale et chaque Mairie de secteur, mais également dans un objectif de transparence et de réponse aux interrogations des demandeurs de logement de la Ville, comme de mise en conformité avec la réglementation, la Ville de Marseille souhaite réorganiser progressivement les modalités de gestion des logements dont elle est réservataire.

Dans le cadre de cette démarche d'ensemble, la Ville de Marseille a acté la reprise par une équipe dédiée au sein de la nouvelle direction du Logement et de la Lutte contre l'habitat indigne, en cours de constitution, de la gestion des logements du contingent jusqu'à leur suivi par une équipe mise à disposition par la Métropole.

La Ville de Marseille propose que l'ensemble des logements du contingent puisse être administré de la même manière, afin de garantir une égalité entre les demandeurs.

Nous donnerons un avis défavorable, Madame le Maire, et je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur BENFERS.- Je profite de ce rapport pour vous demander de nous rassurer, ou peut-être de nous éclairer. Depuis plusieurs jours, nous sommes interpellés par nos concitoyens, des journalistes et même des élus concernant les problèmes de logement et d'attribution de logements au sein de la Mairie de secteur.

Il semblerait que certains élus et fonctionnaires aient été auditionnés par les services de police concernant des malversations ou des pots de vin remis contre attribution de logements. Je me suis permis cette question à haute voix, nous ne sommes pas une cour de justice ici. J'en ai fait la mauvaise expérience dans le passé pour avoir été mis en cause et accusé par une plainte qui a été portée par l'une de vos élus et deux de ses collègues concernant une agression que j'aurais commise. La justice et la police ont donné leur avis sur cela. Maintenant, je vous demande, s'il vous plaît, de nous éclairer pour que nous puissions rassurer les gens qui nous interpellent.

Pourquoi cela ? Toute personne qui a autorité, suivant le Code de procédure pénale, article 40, a le devoir de dénoncer toute malversation qui se passe au sein de la collectivité.

Monsieur ROSSI.- Je veux répondre très clairement, bien que l'un de nos collègues qui a été interrogé ne soit pas là, au questionnement que soulève Monsieur BENFERS. Il y a effectivement eu un certain nombre d'allégations qui ont été véhiculées, un peu comme sur les réseaux sociaux où il se dit des choses assez surprenantes ou hallucinantes, mais qui relèvent plus de la rumeur et de l'interpellation que de la réalité. Il n'y a pas, au moment où nous nous parlons, de procédure à l'endroit de collègues de cette majorité ou, plus largement, de collègues qui appartiennent à ce Conseil d'arrondissements.

Un certain nombre d'entre nous a été interpellé, lors du dernier Conseil municipal, et on nous a dit : il semblerait... il se dit... ils vont voir... on a trouvé. Bref ! Il s'est dit tellement de « couillonades » que j'ai invité celles et ceux, qui sont en général des journalistes d'investigation que l'on connaît bien, à mener une investigation de cette nature. Après tout, on met des ministres en prison. Hier matin, c'était Monsieur GUÉANT. Donc, vous voyez que personne n'est exonéré de rien. Mais par contre, je le dis avec beaucoup de pudeur parce qu'être exonéré de rien, c'est comme ceux qui me disent : je ne m'interdis rien. Ne rien s'interdire, ce n'est pas tout s'autoriser. Et il faut être très prudent lorsque l'on évoque des sujets de cette nature-là parce que, dès que cela touche un ou une, cela peut avoir des effets boule-de-neige. Aujourd'hui, dès que l'on cite quelqu'un, il est coupable. C'est le système médiatique qui veut cela : on est coupable avant même d'avoir débarqué dans un tribunal, s'être défendu ou qu'il y ait une présomption d'innocence.

Si l'on donne lit à la rumeur, Monsieur BENFERS, nous sommes collectivement fous furieux parce que cela aura des effets forcément sur un certain nombre de gens qui sont rattachés au process du logement. Je le dis ici parce que les gens ont des vies aussi, des vies familiales, des vies sociales, des vies personnelles. Et à vous qui quelquefois avez été agressé même au niveau d'un affichage, et sur lequel j'ai apporté une dénonciation publique.

Monsieur BENFERS.- Que je n'ai pas vue.

Monsieur ROSSI.- Ce n'est pas à vous que je l'ai dénoncé, Monsieur BENFERS, c'est à ceux à qui c'était destiné. Ce sont les médias qui interrogent aujourd'hui. Ce n'est pas Monsieur BENFERS. Je répète qu'il faut être très prudent.

Par rapport à votre question : non, il n'y a pas aujourd'hui d'affaires au sein de cette Mairie de secteur relevant de l'attribution de logements ou des éléments que vous avez apportés. Je ne les cite pas parce que rien que le mot me pose un vrai problème naturel. C'est la seule réponse que je peux vous faire. Je vous la referai n'importe où, dans n'importe quelle instance, de la même manière.

Je vous le dis parce qu'encore une fois, ces sujets-là me paraissent suffisamment graves, suffisamment compliqués, et ces éléments de rumeur peuvent toucher des personnes qui pourraient être en charge de ce type de problèmes.

Je réponds aussi à Monsieur le Sénateur : je l'ai fait avec beaucoup de pudeur parce qu'un d'entre nous n'était pas là et qu'il paraît moral, à un moment donné, de défendre le respect et l'honneur de ceux qui sont absents et qui ne peuvent pas se défendre.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37812-DLLCHI- 21-120 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS

(Vote contre du groupe Une Volonté pour Marseille – Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37817-DLLCHI – 21-121 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT - AIDE À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR 5 OPÉRATIONS - 117, BOULEVARD DE LA LIBÉRATION DANS LE 1ER ARRONDISSEMENT PAR SOLIHA PROVENCE, ET LOT 244 RÉSIDENCE VERT PARC BELLEVUE DANS LE 14ÈME ARRONDISSEMENT PAR SOLIHA PROVENCE, RÉSIDENCE JACQUES HERBERT DANS LE 10ÈME ARRONDISSEMENT PAR LA SOCIÉTÉ UNICIL, RÉSIDENCE LOUBON DANS LE 3ÈME ARRONDISSEMENT PAR LA SOCIÉTÉ UNICIL, RÉSIDENCE LITTORAL DANS LE 15ÈME ARRONDISSEMENT PAR CDC HABITAT ADOMA (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Dans ce rapport, il nous est demandé d'entériner la participation de la Ville de Marseille à des opérations d'habitat social, pour un montant global de 618 000 euros. Au cas présent, la subvention ne concerne qu'un seul appartement situé dans notre secteur. Il s'agit de participer à l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement de type 4, de 64 mètres carrés, situé Résidence Vert Parc Bellevue. Le montant de la subvention à allouer est de 5 000 euros.

La convention sera passée entre la Ville et l'association SOLIHA Méditerranée qui va acquérir cet appartement, assurera les travaux, ainsi que son occupation.

Avis favorable de la commission. Nous vous demandons, Madame le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 21-37817-DLLCHI– 21-121 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37814-DLLCHI – 21-122 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMME DSU - 3ÈME SÉRIE D'OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2021 - APPROBATION DE L'AFFECTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Il s'agit de délibérer sur l'attribution de sommes du budget de la Ville, issues du programme Mission Aménagement durable et Urbanisme, pour l'année 2021.

Deux subventions concernent notre secteur :

- Une première subvention de 169 772 euros du budget de la Ville, au profit de la LOGIREM. Elle vise à réaliser des aménagements d'espaces extérieurs

dans la résidence des Micocouliers, dans le 14^{ème} arrondissement. Ces travaux d'aménagement extérieur s'inscrivent dans un projet global d'aménagement des voiries et du stationnement de la résidence.

Différents travaux sont prévus : plantation d'arbres, rénovation des espaces végétalisés, création d'un cheminement piéton, création de deux espaces récréatifs, d'une aire de jeux pour les 3-6 ans, une structure pour grimper pour les 6-10 ans, et deux tables de ping-pong en dur.

- La deuxième demande de subvention est au profit de l'association 3S (Séjours sportifs solidaires). C'est une association dont l'objet est de sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires de la ville aux questions de emploi des déchets, et de favoriser en même temps l'accès à la pratique sportive. Cette association va intervenir dans le quartier Saint-Joseph, dans le 14^{ème} arrondissement. Le projet d'investissement pour lequel une subvention est demandée vise à acquérir un véhicule utilitaire d'occasion, un vélo cargo avec caisson et remorque, un bicy-mixeur et du matériel de bricolage. Le montant de la subvention que la Ville se propose d'accorder est de 9 425 euros.

L'avis est favorable, et je vous demande, Madame le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 21-37814-DLLCHI- 21-122 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille)

(A. Falek et T. Charpentier ne prennent pas part au vote)

RAPPORT N° 21-37783-DSFP – 21-123 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
DIRECTION DES STRATEGIES FONCIERES ET PATRIMONIALES - SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE - APPROBATION DES SUBVENTIONS EN NATURE ACCORDÉES À DES ORGANISMES DONT L'ACTIVITÉ PRÉSENTE UN INTÉRÊT GÉNÉRAL LOCAL (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Monsieur OHANESSIAN.- Ce rapport a pour objet d'approbation de l'attribution de subventions en nature, lors des 12 derniers mois, à des associations et organismes qui présentent un intérêt général local de par leur action dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, la citoyenneté, les solidarités et les loisirs.

La Ville de Marseille met à leur disposition des locaux communaux, *via* des titres d'occupation à des tarifs inférieurs à la valeur locative réelle du bien ; ce qui procure à l'association ou à l'organisme une subvention en nature.

Notre secteur est concerné par :

- L'association Athlétic Club Phocéen.
- L'association Les Minots de Marseille.
- L'association Centre social l'Agora.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Une intervention qui n'a pas un lien direct avec les associations présentées, mais puisqu'il s'agit du domaine de la culture, je voudrais simplement vous interroger sur le retour du tableau de la Nativité dont la restauration est terminée. Vous avez sans doute été informée de la fin de ces travaux. J'en ai parlé à l'occasion du dernier Conseil municipal, j'ai même remercié Monsieur COPPOLA. Il en a été tout surpris. Et le Maire de Marseille a confirmé ce que nous avons voté dans la précédente mandature, à savoir qu'une fois que ce tableau serait restauré, il retournerait en Mairie de secteur pour y être exposé dans le hall de la mairie. Comme cela, tous les Marseillais, quels qu'ils soient, pourraient profiter gratuitement de cette œuvre exceptionnelle, culturelle, culturelle aussi, mais il s'agit de nos racines, de nos traditions que chacun peut découvrir.

Je voulais savoir, Madame le Maire, si vous aviez des informations à nous donner quant à la date du retour de ce tableau, et quant à la date d'une éventuelle inauguration et, par là même, invitation lancée à la population et à laquelle évidemment nous participerons avec joie.

Madame BAREILLE.- Je vous informe que, s'il n'y a pas de problème d'ici là, ce tableau sera accroché en Mairie, dans le hall, le jeudi 16 décembre. Nous nous en réjouissons.

Concernant l'inauguration, nous avons à cœur de pouvoir la faire. Mais, nous avons reçu, ce jour, une note du DGS de la Ville nous demandant de ne pas faire de manifestation en cette période de crise sanitaire. Nous attendons d'avoir des informations rassurantes de la part de la Ville. Mais, dès que nous le pourrons, nous ferons une inauguration, en invitant les personnes concernées, ainsi que les habitants pour qu'ils puissent profiter de cette belle œuvre.

Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37783-DSFP – 21-123 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37805-DSFP – 21-124 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
DIRECTION DES STRATEGIES FONCIERES ET PATRIMONIALES - SERVICE DE L'ACTION FONCIERE - 13ÈME ARRONDISSEMENT – LA ROSE - CESSION DE 23 APPARTEMENTS ET LEURS LOTS ANNEXES AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ 3F SUD DANS LE CADRE DU PROJET DE REDRESSEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ DU PARC DE LA ROSE (RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL TRANSMIS DANS UN DÉLAI DE CONSULTATION FIXÉ À 15 JOURS).

Madame FALEK.- Nous sommes saisis afin de statuer sur la cession de 23 appartements et de leurs lots annexes figurant sur la liste ci-annexée, issus de la copropriété du Parc de la Rose, dans le 13^{ème} arrondissement, au profit de la société 3F Sud, moyennant la somme de 1 500 00 euros, hors frais et hors taxes.

Pour mémoire, dans les années 70, la Ville de Marseille est devenue propriétaire de 23 appartements et de leurs lots (caves, garages, places de parking) dans la copropriété du Parc de la Rose. Ces acquisitions avaient été engagées dans le cadre de la création d'une voie rapide. Depuis, la copropriété s'est dégradée et

des actions doivent être engagées pour permettre son redressement et la réhabilitation des lots concernés.

La société 3F Sud, filiale du groupe Action Logement, qui mène différentes actions dans le cadre du Plan d'initiative des copropriétés, s'est positionnée pour acquérir les 23 appartements et leurs lots, dont la Ville est propriétaire.

Si nous connaissons et partageons la nécessité de réhabiliter cet ensemble immobilier, de ne pas laisser des équipements vétustes non entretenus, voire vacants, nous avons toutefois demandé à la Ville de nous apporter des informations sur les modalités éventuelles de mise à disposition des lots, et ce qui est prévu en termes de réservataires, éventuellement de convention de mise à disposition. En effet, nous souhaitons avoir une visibilité sur ce qui est prévu dans notre secteur. D'où notre demande auprès de la Ville. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de retour, malgré nos sollicitations. Ces demandes sont aussi portées par les administrés du secteur qui souhaitent savoir ce qui est prévu.

C'est la raison pour laquelle nous nous abstiendrons sur ce rapport. Je vous demande donc de le mettre aux voix.

Madame BAREILLE.- Je ne sais pas si Monsieur BOSQ ou Monsieur BENFERS peut répondre à nos questions aujourd'hui. Sinon nous les poserons en commission et, si nous arrivons à avoir un retour, nous modifierons notre vote lors du Conseil municipal de vendredi.

Monsieur BOSQ.- Simplement pour rassurer Madame FALEK, si nous pouvons nous voir 5 minutes après le Conseil d'arrondissements pour que je puisse exactement voir les mails qu'elle a pu faire partir et solliciter l'adjoint en charge de ce dossier, il n'y a aucun souci.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37805-DSFP – 21-124 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

(Abstention des groupes Une Volonté pour Marseille et Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37865-DS – 21-125

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - 13ÈME ARRONDISSEMENT - 17 AVENUE PAUL DALBRET RÉVISION D'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS DONT LA GESTION EST TRANSFÉRÉE À LA MAIRIE DU 7ÈME SECTEUR - RETRAIT DU BOULODROME (COUVERT ET TERRAINS EXTÉRIEURS) (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 6 jours).

Monsieur ROSSI.- Nous sommes là devant le plus grand atypisme de la terre. D'abord, je dois reconnaître que je connaissais les qualités du sénateur, mais je ne savais pas qu'il avait une dimension type Nostradamus. J'ai eu le privilège de regarder une intervention au travers d'un réseau social dont vous êtes habitués, où il présentait le contenu de ce rapport avant même que les destinataires que nous sommes en soient *a minima* informés. Je me suis dit : il a de la chance, il a dû avoir le Maire de Marseille au téléphone. Il a de la chance parce que le Maire de secteur n'arrive pas à être reçue par lui-même. C'est quand même un peu atypique. J'ai essayé d'appeler Sébastien JIBRAYEL pour lui demander ce qu'il en était. Je dois

vous dire que vous, vous avez eu la chance d'avoir des communications qui marchent, moi il a dû passer trois ou quatre fois sous un tunnel et nous avons été coupés. Donc, je n'ai jamais su quel était le fond du dossier. Mais, j'ai bien compris quand même, en lisant le corps du rapport. D'ailleurs, ils ont eu beaucoup de mal à l'écrire apparemment parce que, pour donner du sens à quelque chose qui en a assez peu... Il fallait faire plaisir à un certain nombre de personnalités. C'est fait, c'est dit, c'est annoncé, et je dois vous dire que si j'avais vu Monsieur BOSQ ou Monsieur BENFERS publier cet élément-là, je me serais dit « C'est normal, ils appartiennent à la même majorité et dans la commission, on a dû leur dire que ce problème était réglé ». Pas du tout, vous fûtes, brillamment, celui qui relatait les faits. Et quand je vous ai écouté, je me suis dit : « Il connaît le corps du rapport à la perfection ». C'est la première fois que je vois le Maire de Marseille prendre autant de temps pour le dire à un sénateur - il l'aurait dit à la conseillère générale qui est là, je l'aurais compris ; il l'aurait dit à notre collègue conseiller général également, je l'aurais compris – directement, sans le dire d'abord au Maire de secteur, j'ai trouvé cela d'un atypisme particulier. Ce sont donc des passerelles, des ponts, des liens. Mais, c'est normal. L'homme est rarement à la hauteur de sa rhétorique. Je dirai à Benoît PAYAN : « J'ai découvert une nouvelle facette de toi, et dans cette facette-là, j'ai découvert que tu donnais à un certain nombre de personnes une information en priorité plutôt qu'à ceux qui sont issus des urnes et qui gèrent les majorités ». Il n'y a pas plus à soulever que cela.

Ce rapport est plus politique et arrangeant pour un certain nombre d'entre vous et d'entre nous, pour des raisons que je m'explique assez mal. J'avais cru comprendre, ne connaissant pas grand-chose aux boules et au sport, qu'il y avait un appel à projets qui était lancé par la Mairie de secteur, que tout cela devait découler sur une future gestion de cet équipement. Il semblerait qu'il n'en soit rien, que la Mairie de Marseille ait décidé de récupérer un, voire deux équipements de nature municipale. En termes de centralisation, c'est bien une première que l'on récupère des équipements plutôt qu'on les délègue, mais il y a des atypismes à tous les niveaux et on n'en est pas au premier.

Madame le Maire, je répondrai sûrement aux interpellations des uns et des autres, mais je crois fort qu'ils connaissent mieux le corps des choses que moi-même qui en ai pris connaissance il y a quelques heures, en remplacement de notre collègue adjoint aux Sports.

Monsieur RAVIER.- Tu nous as tenu la jambe 10 minutes pour ne rien dire sur le fond. Du théâtre, comme on aime l'entendre de temps en temps, pas tout le temps parce qu'autrement, cela commence à faire un peu longuet.

Ce que vous qualifiez d'atypisme et de passerelle, elle est là la passerelle, il suffit de lire le rapport que nous avons reçu la veille. Alors qu'il n'avait pas été enrôlé au Conseil d'arrondissements jusqu'à ce matin, pourquoi, soudainement, ce matin, a-t-on cru bon de le faire ? Tant mieux, on peut en discuter ici comme on en discutera au Conseil municipal. Certains avaient annoncé, sur le ton de la moquerie, que l'affaire des terrains de boules allait monter jusqu'au Sénat et que l'on en ferait même une loi. Ce n'est pas monté jusqu'au Sénat, mais c'est monté jusqu'à Benoît. Et le Maire de Marseille s'est préoccupé de ce qui se passait sur ce terrain de boules, sur cet équipement géré par la Mairie de secteur, comme il s'intéresse à ce qui se passe aussi à La Batarelle, parce que c'est le premier effet *Kisscool* de cette incompétence... Ce n'est pas de l'incompétence, je l'ai dit tout à l'heure : plutôt que

d'écouter les conseils - vous n'écoutez pas les nôtres, vous êtes fermés, c'est comme cela -, il faut regarder l'expérience parce que l'équipe qui dirige cette association qui est implantée sur le terrain de boules de Château-Gombert, on ne peut pas la suspecter d'être proche du Rassemblement national. Mais, ce n'est pas là-dessus que l'on juge, on juge sur l'action qu'elle mène. Nous, nous n'avons jamais jugé, jamais mis dehors qui que ce soit. Une association en 6 ans n'a pas été reconduite, dans cette Mairie de secteur, entre 2014 et 2020 – j'en étais encore le Maire -, c'était une association qui, dans ses publications, comparait la présence de la France en Algérie, lorsque l'Algérie était française, à l'occupation nazie en France. Donc, je ne lui ai pas renouvelé sa convention. Mais, les autres, si l'on commençait à faire le tri sur ce qu'elles pensent, on ne s'en sortirait pas. Nous avons regardé ce qu'ils faisaient, et ils faisaient bien. Et il a fallu toutes les contrevérités qui ont été utilisées pour masquer le but de placer des copains, sur instruction du Conseil départemental parce que, Madame BAREILLE, vous venez d'arriver, et même aujourd'hui vous ne maîtrisez pas tout, et cette association, vous ne la connaissiez pas, ses activités, vous ne les connaissiez pas, le terrain, vous ne le connaissiez pas. C'est parce que l'on vous a donné pour instruction de virer les deux équipes de Château-Gombert et de La Batarelle pour mettre des copains. Alors, votre adjoint aux Sports, ou je ne sais qui, est allé chercher des contrevérités : pas de renouvellement d'adhésions, beaucoup moins d'activités, les gens ne sont pas contents. Pour les deux premières raisons, on était en pleine année Covid ; c'était donc une contrevérité. Et quant aux gens qui ne sont pas contents, si l'on était amené à dissoudre les associations dans lesquelles il y a des plaintes, on commencerait par dissoudre votre majorité parce que tout le monde sait à quel point c'est tirillé. C'étaient des contrevérités. Mais, quand on s'obstine, l'erreur est humaine, persévérer est diabolique, et cela a permis à Monsieur le Maire de Marseille de saisir cette opportunité que nous avons portée sur la place publique, de façon légitime parce que cette association, comme celle de La Batarelle ne méritait pas d'être mise dehors à partir de griefs qui ne tenaient pas la route.

Le Maire de Marseille, voyant qu'il y avait là une tentative d'OPA, de clientélisme, une fois de plus, ce qui a largement contribué à isoler ces quartiers - et ce n'est pas d'hier, le clientélisme – a saisi l'opportunité pour prendre la main et le résultat est là.

Vous le disiez, Madame le Maire, la Mairie de secteur doit gérer un certain nombre d'équipements que lui a transmis la Mairie centrale, et il n'y en a pas beaucoup qui sont en aussi bon état que celui de La Batarelle, en moins meilleur état celui de Château-Gombert, mais il tient quand même la route, c'est quand même un équipement extrêmement important, et il est difficile d'entretenir ce bâtiment qui est fermé. Cela demande des investissements plus ou moins lourds. Mais, c'est un équipement important.

Le résultat de votre entêtement est que l'équipement vous échappe. Vous avez donné le bâton pour vous faire battre. Aujourd'hui, on a beau avoir notre ami Denis qui en fait des caisses sur l'atypisme, mais le premier atypisme est de votre fait. Si vous n'aviez pas tenté d'appliquer aveuglément les consignes qui viennent du Conseil départemental, nous n'en serions pas là.

Une parenthèse très courte, et je termine. Tout à l'heure, vous vous êtes enflammée, Madame le Maire, parce que l'on vous accuse de mentir. Mais, on n'utilise pas le mot « mentir » comme cela, par hasard ou de façon légère. Là, je

dirais qu'il s'agit de contrevérités parce que vous nous aviez parlé aussi de coups de téléphone de la Fédération de pétanque. Mais où est-ce que vous avez vu que quelque fédération que ce soit passe un coup de fil ? Ils envoient un mail, un courrier, un recommandé. Où sont les pièces ? Il n'y en a pas. Cela commence à ressembler à des mensonges, comme il y a mensonge pour l'augmentation des factures de destruction des documents administratifs. C'est ce que vous avez dit. Nous avons reçu un courrier de la Mairie qui a bien confirmé qu'il n'y a jamais eu, sous l'ancienne mandature, de facture de destruction des documents administratifs. Donc, vous avez menti ou on vous fait mentir, on vous fait tenir des propos que vous ânonnez - permettez-moi de le dire. Comme vous avez encore menti lorsque vous affirmez, dans votre magazine, que cette Mairie de secteur a organisé le premier Forum de l'emploi ; c'est le troisième. Dites que votre majorité a organisé son premier forum, mais ce n'est pas le premier forum, c'est le troisième.

Peut-être que vous n'êtes toujours pas au courant, mais cela m'étonnerait que les services ne vous l'aient pas dit. Vous faites fi de ce que l'on vous dit. Même le Maire de Marseille, au Conseil municipal, vous l'a dit lorsque vous avez osé affirmer qu'il refusait toute rencontre. Il vous a textuellement répondu : « Mais, lorsque nous nous sommes vus au Pharo, ce n'était pas un hologramme, c'était bien moi », et vous êtes restée bouche cousue parce qu'une fois de plus, prise la main dans le pot de confiture du mensonge.

Si vous ne voulez pas que l'on réitère cet état de fait, cessez de mentir ou cessez de répéter ou de lire ce que les autres ont préparé pour vous. C'est dans votre intérêt que je dis cela, Madame BAREILLE, parce que vous vous discréditez, vous n'êtes pas crédible.

Pour cette histoire de terrain de boules de Château-Gombert, je crains que ce soit un premier épisode parce qu'il y a celui de La Batarelle. Je suis allé les voir à La Batarelle, ils m'ont dit qu'ils vous avaient envoyé plusieurs courriers, comme ils en ont envoyé à la Mairie de Marseille, et qu'ils n'ont eu aucune réponse, ni de la Mairie de Marseille ni de la Mairie de secteur, qu'ils ont pris un avocat. La question que je vous pose est : est-ce que la Mairie de secteur a eu recours aux services d'un avocat ? Si oui, nous souhaiterions obtenir les factures relatives à ses émoluments. Ne nous poussez pas à nous retourner vers la CADA. Répondez à nos demandes, elles sont légitimes et légales. Ce qui vous pend au nez, c'est de perdre La Batarelle aussi. Il n'y a pas de honte à dire : je me suis trompée, je suis allée trop loin, j'en finis avec mon clientélisme. N'oubliez jamais, Madame le Maire, que vous êtes là parce que vous avez bénéficié indirectement et directement de deux virus : le Covid et le clientélisme. C'est pour cela que vous êtes là, ne l'oubliez jamais. Est-ce que vous avez eu recours à un avocat pour répondre aux interrogations de l'avocat de l'association de La Batarelle, Madame le Maire ?

Monsieur BOSQ.- Nous avons eu la démonstration successivement du contre-feu et des contre-pieds. Moi, je vais vous faire un carreau en place.

Cette situation n'aurait jamais existé si vous nous aviez écoutés. Notre but n'était pas que la Mairie de secteur perde ces équipements. On trouvait très injuste, Samy BENFERS et moi-même, que vous vous en preniez à deux clubs de boules, notamment à leur président. Pourquoi ? Parce que nous sommes issus, nous aussi, de l'associatif, nous avons été aussi président de club, tour à tour, et nous savons combien c'est difficile et combien il faut faire d'investissement personnel et familial

pour s'occuper de sport, et les boules en font partie puisqu'il y a de la compétition, et aussi le jeu provençal.

Je me souviens, il y a quelques mois, durant l'été, votre Premier adjoint, Monsieur SOLER – il n'est pas là pour me répondre, mais vous étiez là, vous pouvez l'attester -, d'un revers de main, m'avait dit : vous vous arrangerez avec l'adjoint aux Sports. C'est fait et ce sera comme cela. Vous êtes mal tombée, vous êtes tombée sur des gens pugnaces. On n'a peut-être pas l'expérience politique de certains d'entre vous, mais quand on veut quelque chose, on ne lâche pas. Et quand on a présenté ces situations auprès du maire, il a dit : on ne le laissera pas faire. Vous vouliez mettre des gens qui, comme par hasard, travaillent à la Métropole. On fait de l'affichage durant la campagne électorale. Ils ont créé un club juste 6 mois avant pour prendre ce club et enlever à Château-Gombert un club qui a 118 ans. Et à la Batarelle, depuis 40 ans, ils font aussi du sport avec les handicapés, ils ont une école pour les enfants. Nous ne le laisserons jamais faire. On vous l'a dit à notre façon, peut-être pas toujours très académique ou conventionnelle parce que nous n'avons pas 40 ans de métier, comme Monsieur ROSSI, dans la politique, mais ce que nous disons, nous le faisons, et quand on verra quelque chose de travers, on sera toujours là devant vous.

Monsieur BENFERS.- Je veux rassurer notre sénateur à propos de La Batarelle et de bien d'autres encore. Je veux signaler que, pour ce rapport qui prêle à confusion et même à rigolade pour certains, le Maire n'a pas décidé cela dans un esprit politique ou dans un esprit partisan. La Mairie de Marseille fait de la politique pour ses concitoyens et pas pour ses votants. Chaque fois, avec les moyens que nous aurons, que l'injustice se fera ressentir pour qui que ce soit, pour un électeur potentiel de droite, de gauche ou d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, avec Christian BOSQ, ici même et *via* la Mairie centrale, nous nous faisons fort de défendre toutes les injustices. On vous a tous prévenus, on a essayé, à maintes reprises, de nouer le dialogue et de ne pas vous faire affront de faire que cet équipement passe sous gestion Mairie centrale. Nous avons essayé de créer le consensus entre les associations prétendantes et les associations qui étaient déjà en place. Vous n'avez pas voulu entendre, vous n'avez pas voulu écouter. Sachez une chose : nous ne faisons pas de la politique pour des électeurs, mais pour tous nos concitoyens. Et, je le répète : avec le peu ou tous les moyens que nous aurons, on vous fera face chaque fois que vous ferez quelque chose d'injuste vis-à-vis d'un quelconque de nos concitoyens.

Monsieur ROSSI.- Je ne souhaitais pas répondre, le débat est suffisamment entamé et suffisamment connu. Je veux juste relever un élément. Monsieur le Sénateur a dit que le Conseil départemental serait à la manœuvre pour initier ce process. Excusez-moi, le Conseil départemental, je sais un peu ce que c'est, y étant élu depuis un certain temps, Madame D'ANGIO et Monsieur DUDIEUZERE également : je ne vois pas en quoi le Conseil départemental s'est occupé, ni de près ni de loin, de cet élément-là. Il n'est pas là, donc c'est compliqué d'échanger, je n'ai pas l'honnêteté de dire que je connais bien le monde bouliste, mais il me semblait que la présentation qu'en avait fait l'adjoint en charge des sports reposait sur un certain nombre d'éléments. Monsieur BOSQ, vous-même, Monsieur BENFERS, tout le monde dit : tout cela, c'était autre chose. Je ne connais ni les tenants ni les aboutissants de ce que vous évoquez. Il me semblait que tout cela passait sur un appel à projets qui avait été publié, qui semblait être transparent.

Monsieur BENFERS.- Il faut le faire à toutes les associations, ce n'est pas à géométrie variable. Je ne peux pas vous laisser dire...

Madame BAREILLE.- Laissez parler Monsieur ROSSI, s'il vous plaît.

Monsieur ROSSI.- Je ne sais pas ce que vous pouvez me laisser dire, Monsieur BENFERS. D'abord, il faudrait avoir qualité pour m'interdire quelque chose.

Monsieur BENFERS.- Vous avez dit que vous ne maîtrisiez pas le dossier, alors pourquoi prendre la parole ?

Monsieur ROSSI.- Monsieur BENFERS, si chaque fois que vous parliez sur un dossier que vous ne maîtrisez pas, vous seriez muet. Soyons sérieux sur ce sujet-là.

Monsieur BENFERS.- Commencez par l'être !

Monsieur ROSSI.- Je suis plus que sérieux. Ce rapport évoque un transfert. Je répète : il me semblait que la dernière fois où ce sujet était évoqué, on parlait d'un appel à projets. S'il n'y a pas eu d'appel à projets, c'est un autre problème. Mais s'il y a eu un appel à projets, ce sont des gens qui concourent pour la gestion d'un équipement d'une nature, et pas des gens qui sont privilégiés à tel ou tel endroit.

J'entends un certain nombre d'allégations de gens qui seraient présélectionnés. Moi, je ne les connais pas, je suis resté sur le corps du rapport. Et le dernier Conseil d'arrondissements parlait bien d'un appel à projets, d'une commission qui examinerait celles et ceux qui seraient susceptibles de gérer, et sur lequel l'ensemble, me semble-t-il, de la majorité et de l'opposition participerait. Si ce n'est pas le cas, comme vous l'alléguez, c'est une chose. En tout cas, je constate que le Maire de Marseille, *via* son adjoint, Monsieur Sébastien JIBRAYEL, a pris une décision, il est majoritaire, acte est pris, et nous échangerons sur un certain nombre de choses puisque je proposerai au Maire de Marseille, que je connais bien, bien mieux que plein de gens pour d'autres raisons, pour des raisons affectueuses, il a travaillé avec moi, il a même travaillé pour moi au moment où je gérais une société d'économie mixte. Donc, je le connais bien, depuis des années. Mais, il y a des réalités : les gens se connaissent depuis des années. Je ne fais pas l'amnésique. Vous me l'avez souvent reproché. Un jour, vous m'avez dit « GUERINI, pas GUERINI ». GUERINI, ce fut mon ami, et il le demeure. Je sais que cela ne vous plaît pas, mais c'est ainsi. Je ne suis ni policier ni magistrat ni juge, je reste dans des relations humaines. Le Maire a repris et je proposerai une réunion de travail, Madame le Maire, pour proposer au Maire de Marseille la reprise d'un certain nombre d'équipements dans lesquels les usagers sont dans une telle situation que ces équipements ne sont ni à faire ni à défaire. Et je suis sûr que le Maire de Marseille va s'emparer de la première délibération qui fera jurisprudence, et comme il l'a fait à Château-Gombert, comme vous prévoyez qu'il va le faire à La Batarelle, les équipements que nous lui signalerons à reprendre, et donc à gérer, à entretenir, à aménager, à mettre aux normes, il fera même diligence et il ira beaucoup plus vite dans ce cas-là. De 175, vous allez peut-être passer à 80, mais peut-être 80 équipements qui seront en capacité de recevoir dignement les administrés. Et je suis sûr que Monsieur BOSQ lèvera la main et dira « bravo, il a raison, les usagers ont besoin d'équipements », et que vous trouverez les sous, parce que vous en avez beaucoup, pour réaménager, les équiper et les mettre à disposition de nos administrés. En janvier, il y aura la liste.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI.

Monsieur RAVIER, je vous trouve très peu inspiré aujourd'hui, en petite forme, vous nous ressortez toujours les mêmes dossiers. Encore une fois, je vais vous demander de modérer vos propos. Vous êtes filmé. Je n'ai aucune leçon de morale à recevoir de votre part, surtout quand je vois le rapport de contrôle de l'AFA, en termes de gestion associative. Faites attention, Monsieur RAVIER, ne donnez pas de leçons. N'hésitez pas à en prendre connaissance.

Madame D'ANGIO.- C'est une note d'information.

Madame BAREILLE.- Vous le trouverez au Conseil municipal, avant les rapports.

Concernant cette affaire de bouledromes, je rappelle que nous avons fait les choses correctement puisque nous avons fait un appel à manifestation d'intérêt, depuis plusieurs semaines. Il y a eu pas mal d'échanges qui se sont fait avec la Mairie centrale, que ce soit avec le service des marchés, avec le service juridique et contentieux, et cet appel est disponible sur le bureau de la Mairie centrale depuis des semaines. N'hésitez pas ! On propose à la Mairie. Elle peut même changer le logo et les récupérer. Nous souhaitons que ce soit fait en toute transparence, de manière propre et correcte. On s'y engage. C'est important. Il va falloir arrêter maintenant de salir cette Mairie et de travailler pour l'intérêt de nos habitants.

Quant au Printemps marseillais, n'hésitez pas : puisque vous voulez améliorer le secteur, il y a le stade Malpassé où nous attendons que la Mairie centrale fasse le nécessaire. Je vous propose de passer aux voix.

LE RAPPORT N° 21-37865-DS – 21-125 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS

(Vote contre du groupe Une Volonté pour Marseille)

Je vous remercie. Nous avons épuisé les rapports de ce jour. Encore une fois, merci aux services et aux agents de la Mairie de secteur, ainsi qu'à nos rapporteurs de la majorité, et je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 16 h 45 par Mme Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur)